

Lyon, le 30 octobre 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vérification d'identité :

Le Groupe Moliflor Loisirs teste le passage sans contrainte au casino de Montrond-les Bains

A l'heure de la vérification d'identité systématique dans les casinos, le casino de Montrond joue la carte du jeu responsable et des nouvelles technologies pour un accès sans contrainte et sans attente.

En application d'un accord signé entre tous les casinos français et le Ministère de l'Intérieur, pour la promotion d'un jeu responsable, l'entrée dans les salles de machines à sous et de jeux de table sera soumise à partir du 1^{er} novembre à une vérification d'identité. Une fois cette vérification effectuée l'accès à tout l'espace de jeu du casino est libre et gratuit.*

*Cette simple vérification a pour but de garantir que tout visiteur est majeur et protéger les personnes ayant demandé à se faire interdire** de jeu. La vérification d'identité consiste au simple rapprochement entre l'identité des visiteurs et la liste ministérielle des interdits sans enregistrement de données personnelles.*

Jusqu'à présent, la vérification d'identité s'effectuait exclusivement à l'entrée des salles de jeux de table (+10 € de taxes) et aux caisses des machines à sous pour des changes et des paiements de jackpots dépassant un certain seuil.

Déjà très actif en matière de **jeu responsable**, le casino de Montrond ainsi que les 20 autres casinos du groupe Moliflor Loisirs avaient, dès 2005, lancé une formation innovante « **Misez sur vous** » en matière de **prévention contre l'addiction**, avec pour objectif d'identifier et d'informer les joueurs développant un risque d'addiction pour mieux les aider. Cette formation était basée sur la sensibilisation de l'ensemble du personnel et la nomination de conseillers clientèle spécialisés ayant suivi une formation expertise de plusieurs jours.

Aujourd'hui, à l'occasion de la mise en place de la vérification d'identité dans tous les casinos, Moliflor Loisirs innove encore et lance le **Pass Express** pour permettre à ses clients d'**accéder librement, sans contrainte et sans attente** dans les salles de jeux. Cette nouvelle technologie de carte dite RFID, testée au Casino de Montrond depuis deux mois est très positive et sera progressivement étendue, d'ici la fin de l'année, aux autres casinos du Groupe Moliflor (21 casinos).

Le principe est simple ; le casino délivre –après vérification que le client ne figure pas sur la liste des interdits- une carte sans contact dite RFID intégrant l'identité du client et sa photo. Le client doit alors simplement passer entre deux bornes RFID qui analysent son identité et affichent automatiquement sa photo sur écran pour vérifier que le porteur de la carte est la bonne personne. Si le client est interdit, une photo avec une interdiction apparaît et un signal sonore retentit.

Grand avantage du Pass Express le joueur la conserve dans son portefeuille, son sac à main ... et l'oublie complètement. Lors de la visite suivante, aucun document ou carte ne lui est demandé.

Le personnel du casino de Montrond-les-Bains, formé au processus rapide et simple de création de cartes, se familiarise depuis 8 semaines à cette nouvelle procédure.

Cette démarche a reçu un accueil très favorable des clients et du personnel du casino et déjà plus de 2 000 cartes RFID ont été délivrées et dans quelques jours le Pass Express sera couplé avec la carte de fidélité du casino.

Casino de Montrond :

180 machines à sous, jeu de la Boule, Roulette Anglaise, Black Jack, Stud poker
restaurant, bar, discothèque, salons de réception.
35 millions € de chiffre d'affaires ; 120 employés, 16^{ème} casino national.

* Sur présentation d'une pièce d'identité type carte d'identité, permis de conduire ou passeport pour les nationaux ; passeport, carte diplomatique ou carte de séjour pour les étrangers.

** Interdit de jeu : personne qui n'a pas le droit d'entrer dans un espace de jeu suite à une demande qu'elle a faite auprès du Ministère de l'Intérieur. L'identité de ces personnes est communiquée mensuellement aux casinos sous forme de liste afin que ceux-ci puissent faire respecter l'interdiction d'accès,

GROUPE MOLIFLOR LOISIRS

21 casinos (Amélie-les-Bains, Antibes, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Canet-en-Roussillon, Etrétat, Gerardmer, Lamalou-les-Bains, le Boulou, le Tréport, Luxeuil, les Sables d'Olonne, Montrond-les-Bains, Port Crouësty, St-Aubin-sur-Mer, St Cyprien, St-Jean-de-Luz, St Pair-sur-mer, St-Paul-lès-Dax, Santenay, Uriage) ;
275 millions € de chiffre d'affaires brut ; 1500 collaborateurs
3^{ème} groupe national avec 10% de parts de marché.

Relations Presse :

Dépêches Nicolas Vincent – Florence le Berre
Tél. : 04 37 49 02 02 - E-mail : depeches@wanadoo.fr